

Calendrier des admissions post-bac session 2014

Mise à jour des données sur les formations par les établissements d'accueil :

En novembre au plus tard le samedi 30 novembre

Ouverture pour les candidats du site d'information version 2014 :

Le lundi 2 décembre

Remontée des données SIECLE par les établissements d'origine vers APB :

Début décembre et obligatoirement avant le 15 janvier

Remontée des notes et appréciations du 1er trimestre ou 1^{er} semestre de terminale par les établissements volontaires

Dans les jours qui suivent les conseils de classes de terminale et avant le 20 février

Formulation des vœux par les candidats :

Du lundi 20 janvier au jeudi 20 mars

Phase d'orientation active :

A partir du 20 janvier

Saisie en ligne des notes et appréciations par les enseignants et proviseurs :

Du samedi 1^{er} mars au mercredi 2 avril (recommandé après le 21 mars)

Remontée des notes du 2eme trimestre et mise à disposition des bulletins aux élèves :

Au plus tard le 28 mars

Date limite de modification des dossiers (saisie de notes, lettres de motivation, ...), de validation et d'impression des fiches de vœu :

Le mercredi 2 avril

Envoi des dossiers-papier, par les candidats, au plus tard :

Le mercredi 2 avril

Saisie des capacités par les établissements d'accueil

Du 2 avril au 30 avril

Récupération des listes des candidats inscrits (pour les Commissions d'admission) :

Le lundi 7 avril

Congés de printemps :

Du 14 avril au 11 mai

Date limite de pointage des dossiers reçus par les établissements destinataires :

Le lundi 5 mai

Consultation, par les candidats, de la réception par les établissements destinataires de leur(s) dossier(s) de candidature :

Du mardi 6 mai au vendredi 9 mai

(L'information est donnée avant cette date pour les saisies déjà effectuées par les établissements)

Saisie du nombre de places à pourvoir :

A partir du 16 mai

Date limite de retour des classements par les commissions d'admission :
Le vendredi 30 mai

Classement des vœux des candidats :
Du lundi 20 janvier au samedi 31 mai.

Consultation des fiches pédagogiques par les élèves :
A partir du 1^{er} juin

Phases d'admission :

- **Première phase** : **jeudi 12 juin 14h** (simulations du 3 au 10 juin midi)
Réponse des candidats avant le 17 juin 14h
Démission des candidats sans réponse le 19 juin 14h
- **Deuxième phase** : **jeudi 26 juin 14h** (simulations du 20 au 24 juin midi)
Réponse des candidats avant le 1^{er} juillet 14h
Démission des candidats sans réponse le 3 juillet 14h
- **Troisième phase** : **lundi 14 Juillet 14h** (simulations du 7 au 12 juillet midi)
Réponse des candidats avant le 19 juillet 14h
Démission des candidats sans réponse le 21 juillet 14h

Début des vœux de la procédure d'admission complémentaire :
Le vendredi 27 juin 14h

Saisie des inscriptions administratives :
Lors de l'inscription administrative des élèves.

Fin de la procédure complémentaire et de la gestion des listes d'attente :
Le 15 septembre

Délais de réponse des candidats :
- 1 semaine jusqu'au 20 août
- 72 heures du 20 août au 31 août
- 24 heures à partir du 1^{er} septembre

Pour l'académie de la Réunion, le délai de réponse passe à 24 heures dès le 18 août.

Saisie des présents à la rentrée :
Dans la semaine suivant la rentrée

Préparation de la session 2015

Remontée SIECLE des élèves de première :
A partir du 15 mai et jusqu'à fin septembre

Remontée des notes et appréciations des trois trimestres ou des deux semestres de première :
Après la remontée SIECLE, après le dernier conseil de classe de première et avant fin septembre. Pas de possibilité de remonter les notes de première en même temps que les notes de terminale.